



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Afghanistan

Question écrite n° 14240

Texte de la question

Mme Claude Darciaux interroge M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur la situation en Afghanistan. En effet, un certain nombre d'ONG françaises s'inquiètent que pour le moment l'action de la France ne se limite qu'à la présence de formateurs au sein de l'armée afghane. À quand le développement des infrastructures civiles de l'Afghanistan avec l'aide de la France ? Car des craintes de mécontentement sont perceptibles dans certaines régions, pouvant parfois déborder vers des agressions en direction des humanitaires. Par ailleurs, elle regrette que depuis l'installation des forces armées françaises en Afghanistan, aucune information ni débat n'aient eu lieu à l'Assemblée nationale. Par conséquent, elle lui demande quelles sont les intentions de la France en matière d'action civile en faveur de la reconstruction de l'Afghanistan, qui jusqu'à présent est très en deçà de l'action d'autres pays européens.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu attirer l'attention du ministre des affaires étrangères et européennes sur la situation en Afghanistan et notamment sur l'action civile de la France. La France a pleinement soutenu le processus de stabilisation et de reconstruction de l'Afghanistan depuis la chute du régime des talibans, dans le cadre du processus de transition défini par l'accord de Bonn. Dans ce contexte, 15 millions par an sont consacrés à notre coopération dans des domaines spécifiques et ciblés, pour lesquels elle possède une expertise certaine, reconnue et appréciée de nos partenaires afghans. Elle est notamment présente dans le domaine de la santé, (réhabilitation du système de transfusion sanguine, soutien à l'Institut médical français pour l'enfant [IMFE] de Kaboul), de l'agriculture, de l'éducation (soutiens aux lycées francophone de Kaboul), et dans le domaine des institutions (lutte contre les stupéfiants et formation des juges de la cour suprême). La France accorde également des subventions (5 millions d'euros depuis 2001) à des ONG françaises présentes en Afghanistan. Par ailleurs, le Président de la République a annoncé que la France accueillerait la prochaine conférence internationale de soutien à l'Afghanistan. Cette conférence sera l'occasion de délivrer un message politique fort en réaffirmant l'engagement de long terme de la communauté internationale aux côtés du peuple afghan pour le relèvement durable de l'Afghanistan. Elle permettra également, en matière de reconstruction et d'action civile, de confirmer et développer notre engagement, autour d'objectifs prioritaires et réalistes.

Données clés

Auteur : [Mme Claude Darciaux](#)

Circonscription : Côte-d'Or (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14240

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 janvier 2008, page 242

Réponse publiée le : 1er avril 2008, page 2839